

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 118/2022

A l'Etablissement Maison KAVATSI

Après avoir reçu le contrat du marché n° MDNAC-R/CAB/026/2017, conclu avec le Ministère de la Défense Nationale Anciens Combattants et Réinsertion, pour un montant total hors taxe de dollars américain deux cent cinquante-trois mille sept cent soixante-six, cinquante-quatre centimes (USD 253 766,54) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 08/06/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général